

16/11/2018

LEC 2018 : « La nouvelle grille du CNL pourrait nous conduire à diminuer le nombre d'auteurs invités »

Par : David Moszkowicz

Véritable lieu de rencontres et de dialogues entre les écrivains et le public, la manifestation littéraire des Littératures Européennes de Cognac (LEC) fête du 15 au 18 novembre 2018 ses 30 ans. Entretien avec Anne Billy, responsable communication du LEC, et Anne-Lise Dyck Daure, responsable programmation et administration.



Pourquoi un Festival des Littératures Européennes ?

Anne Billy et Anne-Lyse Dyck Daure : Cognac est la ville natale de Jean Monnet l'un des pères de l'Europe. Le festival a été créé pour faire connaître et promouvoir la littérature des pays européens. Il conserve cette mission première et donne l'occasion à de nombreux lecteurs de découvrir des auteurs selon le pays invité. Les traducteurs qui ont un rôle essentiel sont également présents lors du festival qui a lieu depuis 30 ans au mois de novembre.

Les pays de la Baltique sont à l'honneur de cette 30e édition. Pourquoi ce choix ?

A.B & A.L D.D : 2018 c'est le centenaire de la première indépendance des trois pays baltes. Une bonne occasion de s'intéresser à cette région européenne méconnue en France. On a ouvert sur tout le littoral baltique parce qu'il était très tentant, après les îles de la Méditerranée en 2017, d'explorer une autre mer intérieure européenne au Nord du continent cette fois.

Quelle fréquentation et quels publics attendez-vous pour cette nouvelle édition ?

A.B & A.L D.D : Nous attendons 4000 personnes (grand public) sur le festival et 1500 scolaires de la maternelle au lycée. Une programmation est aussi spécialement dédiée à la jeunesse-ados : ateliers, un jeu et un spectacle sur le festival. Il y avait eu baisse significative en 2015, avec 1500 personnes de moins, sans doute du fait des attentats. 2016 a marqué un retour à la hausse, sans cependant atteindre le niveau de 2014. Ce n'est que l'an passé que le festival a retrouvé un fort niveau de fréquentation, que nous espérons maintenir cette année.

Le Centre national du livre étant soutien du LEC quand avez-vous mis en place la rémunération des auteurs pour leurs interventions ? Comment s'est passé cette mise en place et avec quel impact pour le Festival ?

A.B & A.L D.D : L'association rémunère depuis longtemps les rencontres assurées en établissements scolaires et en bibliothèques, ainsi que les ateliers jeunesse. Elle a systématisé la rémunération sur toutes les rencontres du festival quand le CNL l'a exigé, en 2016. C'est une mesure essentielle pour les auteurs, mais l'impact économique est très fort pour un festival comme le nôtre. La nouvelle grille du CNL (2018) alourdit la contrainte et pourra nous conduire à repenser le type de propositions faites aux auteurs et à diminuer leur nombre. En effet, les collectivités locales ne sont pas prêtes à accompagner la hausse de ce poste budgétaire.

Quel est le rayonnement du LEC sur la vie du livre dans la région toute l'année ?

A.B & A.L D.D : Il y a un fort impact à l'année, et il est accentué par la spécificité européenne du festival : les libraires et les bibliothèques s'intéressent à des titres traduits qui ont parfois échappé aux radars de la critique et que le public découvre grâce à nous. Des gens de tous horizons se mobilisent pour la littérature à l'honneur bien avant (et bien après !) le festival.

En 2008, la fondatrice du "salon" a quitté Cognac, ce qui aurait pu signifier la fin de la manifestation. Or la mobilisation a été forte pour maintenir à Cognac ce festival européen et une nouvelle équipe s'est engagée à le faire vivre, avec le soutien renouvelé des partenaires institutionnels. Cette période a été marquée par un changement de cap, ancré dans une volonté de fort développement des actions culturelles, bibliothèques et scolaires.

Pour retrouver le détail du programme de l'évènement : [ici](#)